

## **SÉANCE DU 28 FEVRIER 2019**

Convocations adressées le vingt-deux février deux mil dix-neuf à chacun des membres du conseil municipal. L'an deux mil dix-neuf, le vingt et un février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par le Maire, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent LEFEVRE, Maire.

Présents : Laurent LEFEVRE, Christine DE FARCY DE PONTFARCY, Hugues GENDRY, Marie-Françoise BOURGEAIS, Franck GAUTEUR, Adjoint ; Thomas JEANNEAU, Priscilla FERRAND, Jean-Pierre GUAIS, Isabelle SAUVE, Franck FOURNIER, Anthony FOURNIER, Emmanuelle CLAIRET, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice conformément aux termes de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Excusés : Sandrine HAMON, Emilie BEGUIN, Jean-Paul DOUDET, Céline CHEVALIER, Michel BELLIER, Yoann PIERROT, Colette SEYEUX.

Monsieur Anthony FOURNIER a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Assistait en outre : Cosette COLLINEAU

---

### **Intervention de Josselin POUSSET, Conseiller en Energie Partagée, Gal Sud Mayenne**

Le Gal Sud Mayenne regroupe le Pays de Craon, le Pays de Château-Gontier, le Pays de Meslay-Grey ; 66 communes sont adhérentes. Il peut bénéficier de fonds européens pour la transition énergétique.

Après un audit en énergie sur les bâtiments communaux, les travaux d'amélioration énergétique ont été engagés à l'école élémentaire Maurice Carême, permettant ainsi un gain de 4 000 € / an.

Le bilan des consommations en énergie des bâtiments communaux est présenté ce soir aux élus.

---

### **2019014 - DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 du CGCT**

**Présentation : Laurent LEFEVRE**

Déclarations d'intention d'aliéner :

2019-011 – Section AC 443 – 8 rue des Lilas – La commune n'a pas exercé son droit de préemption.

**Le Conseil Municipal PREND ACTE de ces décisions.**

### **2019015 - LOTISSEMENT LE PETIT PONT – Cession parcelle n° 26 à M. PORTIER Thierry et Mme PORTIER Claudine**

**Présentation : Hugues GENDRY**

Monsieur et Madame PORTIER Thierry se sont portés acquéreurs du lot n° 26 d'une superficie de 513 m<sup>2</sup> viabilisés jusqu'à la limite de propriété.

La vente de la dite parcelle sera effective moyennant le prix, TVA sur marge incluse, de 46,80 € TTC le m<sup>2</sup> fixé par délibération du 11 octobre 2012, soit 39,44 € HT le m<sup>2</sup>, frais de notaire en sus, conformément au tableau ci-joint.

Le prix total à régler est de 20 232,72 € € HT soit 24 008,40 € TTC, frais de notaire en sus, paiement comptant à la signature de l'acte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITE** :

- **APPROUVE** la vente de la parcelle n° 26 à Monsieur et Madame PORTIER Thierry et Claudine,
- **PRECISE** que ce lot portera l'adresse suivante : 8 impasse du Pont du Gard.
- **CHARGE** Maître Bruno GILET, Notaire à Quelaines Saint-Gault, d'établir l'acte de vente et
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à la présente décision.

### **2019016 - ATELIERS COMMUNAUX – Réhabilitation et construction d'un hangar – Autorisation de lancer la consultation des entreprises en marché à procédure adaptée**

**Présentation : Hugues GENDRY**

Monsieur Hugues GENDRY rappelle à l'assemblée que, pour donner suite à l'approbation de l'Avant-Projet Définitif établi par le maître d'œuvre, M. Malbois, atelier Bleu d'Archi, le dossier de consultation des entreprises est finalisé.

Deux zones :

- Réhabilitation d'une partie des vestiaires municipaux
- Construction d'un hangar

Les travaux sont découpés en 11 lots, en une seule tranche, avec possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :

- Lot 1 – VRD/Maçonnerie
- Lot 2 – Charpente bois
- Lot 3 – Couverture/Bardage acier
- Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium
- Lot 5 – Portes sectionnelles
- Lot 6 – Menuiseries intérieures bois
- Lot 7 – Plâtrerie/Faux plafonds
- Lot 8 – Pomberie/VMC
- Lot 9 – Electricité/Chauffage
- Lot 10 – Carrelage/Faïence
- Lot 11 – Peinture/Revêtements muraux

pour un montant prévisionnel hors taxes de 90 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **L'UNANIMITE** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager une consultation de travaux, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée ouverte (article 27 du Code des Marchés Publics – décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir et toutes pièces afférentes à la présente décision.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2019.

## **2019017 - BUDGET 2019 – Subventions aux associations- Montant total : 15 095 €**

**Présentation : Marie-Françoise BOURGEOIS**

Sur proposition de la commission finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, alloue une subvention aux associations selon le tableau ci-dessous :

### **ASSOCIATIONS LOCALES**

- Etoile sportive Quelainaise	2 300,00 €
- Association sportive (Basket-Ball)	2 200,00 €
- Union Cycliste Sud 53	350,00 €
- Cyclo-Club :	370,00 €
<i>Subvention exceptionnelle course « 8 Clochers »</i>	315,00 €
<i>Subvention exceptionnelle Randonnée VTT d'octobre</i>	315,00 €
- Les Amis de la Pétanque	400,00 €
- Tennis	800,00 €
- Association "Familles Rurales"	1 000,00 €
- Comité des fêtes de St Gault	500,00 €
<i>Subvention exceptionnelle Championnat départemental</i>	500,00 €
- Fanfare de Quelaines	
- Générations Mouvement	370,00 €
- A.F.N - A.C.	460,00 €
- Groupement Défense des Cultures Quelaines	170,00 €
- Swing Club Quelaines	300,00 €
<i>Subvention exceptionnelle Championnat de France</i>	500,00 €
- Secours Catholique	200,00 €
- APE Ecoles Publiques	300,00 €
- APEL (Week-end Théâtre)	230,00 €
- La Gaule Quelainaise	765,00 €
- La NOTE	1 300,00 €
<b><u>TOTAL ASSOCIATIONS LOCALES</u></b>	<b><u>13 645,00 €</u></b>

### **ASSOCIATIONS EXTERIEURES**

- Association des paralysés de France	80,00 €
- S.P.A.	40,00 €
- Comité Départemental lutte contre Le cancer	80,00 €
- Association des Donneurs de Sang	
- G.E.I.S.T	90,00 €
- Service d'accompagnement APEI Laval	40,00 €
- Fondation du Patrimoine	160,00 €
- CRDP (Randonnée)	
- Comice Agricole	150,00 €
- Main Tendue Cossé le Vivien	80,00 €
- France Alzheimer	80,00 €
- Avant-garde de Cossé-le-Vivien	200,00 €
- Pupilles Sapeurs-pompiers	100,00 €
- Club robotique de Cossé-le-Vivien (75x2€)	150,00 €
- Asso Ponceau Charmilles (défi des 37)	200,00 €
<b><u>TOTAL ASSOCIATIONS EXTERIEURES</u></b>	<b><u>1 450,00 €</u></b>

**TOTAL DES SUBVENTIONS**

**15 095,00 €**

Les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'exercice 2019.

- Arrivée de Yoann Pierrot-

## **2019018 - COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :**

### **2019018A) Culture Communication :**

**Présentation : Marie-Françoise BOURGEOIS**

#### **Organisation de la commission :**

Création de 2 groupes de travail :

- Communication : Bulletin municipal
  - Site internet
  - Flash info
  - Panneau lumineux
  - Affiches ...

En communication, il a été évoqué les réseaux sociaux (twitter, facebook)

- Culture :
  - Fête de la Musique
  - Téléthon
  - Motards ont du cœur
  - Bibliothèque...

#### **Fête de la Musique : 22 juin 2019**

La question se pose pour la localisation de la fête : Centre bourg ou sur le parking de la salle des fêtes

Pour l'organisation de la soirée, plusieurs groupes ont été évoqués :

- Mémé les watts (pas disponible et, pour information : budget 1 500 € + frais kilométriques)
- LA NOTE (Guillaume Planchard)
- EEA (Yoann Lefèvre)
- Passagers du gawenn pas disponibles)
- Chorales de Quelaines
- Eventuellement un D.J

Et FESTIMOUN pour les enfants (maquillage, ballon gonflable...)

Repas : demander à Adrien DELAULNE (saucisses frites) et au p'tit Bistrot

Desserts : Boulangeries, Véronique POTTIER et Mme PROKRAI

Buvette : Demander aux APE des 2 écoles

Prévoir pour la sécurité, un protège câble pour les fils électriques. Le devis sera demandé par T. Jeanneau.

### **2019018B) Sports et vie associative :**

**Présentation : Franck GAUTEUR**

#### **Installation et Organisation de la commission**

- ***Rappel des attributions de la commission***
  - Relation avec les associations
  - Gestion des plannings et suivi de la salle des sports et de la salle des Fêtes
  - Suivi de l'entretien et des équipements

- Cimetière
  - Eglises + Chapelle Pré-Guyon
- **Organisation de la commission**
  - Fréquence des réunions : une par mois au minimum, le dernier mardi de chaque mois.
  - Implication 'concrète' de tous : mise en place de sous-commissions de travail ou de suivi des dossiers (pour une meilleure efficacité).
    - Suivi projets de l'année 2019 (tennis, pétanque, accessibilité sécurité-badges...)
    - Cimetière (règlement intérieur...)
    - Eglises (éclairage...)
  - La commission reste un 'organe' d'échanges, d'orientation et de validation avant soumission au CM.
- **Etat des lieux des dossiers en cours**
  - **Football**
    - **Vestiaires**
      - **Pression douches** : Dernière intervention Société Georges et Foucher fin janvier s'avère non concluante. Relance auprès du Bureau d'Etudes FLU' Bat ce lundi (FG) pour nouvelle intervention le mardi 26/02.
      - **Actis Latour** : Finition réalisée. Ok
      - **Entreprise Veillé** : Intervention mardi 26/02 pour installation pare-douches.
    - **Environnement. A terminer.** Rencontre avec le club de football ce samedi (D. Quelen) pour évoquer l'abattage de la haie séparant le terrain A et la Maison des Loisirs (Mars 2019). Devis en cours pour chiffrage grillage.
  - **Basket**
    - **Internet – E-marque : RAS. Ok**
    - **Suites courrier reçu en Mairie le 29 janvier** [Problématique parking, pb réglage paniers, pb régulation Eau chaude, pb sol glissant, demande de séparation local rangement basket-foot, Demande d'isolation local rangement (pb ballons)].
      - Réponses apportées par courriel (FG) le 19/02/2019
        - Parking : Vu avec l'ESQ
        - Réglage paniers : Vu avec PC. Ok
        - Pb eau chaude : Vu avec PC. Ok
        - Pb ménage : Vu avec VB. Changement de produit d'entretien (Challenger's). Test sur 6 semaines (Premier retour positif).
        - Reste à travailler la séparation du local (pb table de marque) et le problème d'isolation...
  - **Tennis**
    - **Besoins matériels (rangement)** : Emplacement terminé dans le local matériel (réalisation PC) et livré vendredi 22/01. Ok

- **Vitrine (extérieur)** : Installée vendredi 22/01.
  - **Danse**
    - **Réhabilitation de deux anciens vestiaires foot pour stockage** : en cours (le premier est terminé, le second reste à faire)
    - **Réaménagement salle de danse** : en-cours (réalisé en interne, PC).
    - **Peinture salle de danse** : Chiffrage réalisé. (Deux devis ont été établis). **A inscrire au budget : 2 500 €.**
  - **Cimetière**
    - **Règlement intérieur** : A finaliser.
    - **Poursuite du travail à faire sur les concessions sur le cimetière de Quelaines.** Reste à faire celui de Saint-Gault (Etude géomètre ?)
- **Projets 2019 (choix des orientations)**

- **Pétanque**

**Extension du local actuel.**

Rappel : Travaux réalisés par l'association (sous la responsabilité de M. Patrick Cartier). La partie électricité reste à la charge de la commune, tout comme la préparation du terrain (maçonnerie).

Reste à régler : Permis de construire, Maitrise d'œuvre et Assurances.

Chiffrage réalisé, portant le projet à un coût total avoisinant les 25 000 €

**Réfection du terrain du haut.** Chiffrage réalisé 985,50 € HT (hors temps agents)

**Changement des bastinges.** Chiffrage effectué (5 devis)

**Le tout à inscrire au budget : 30 000 €.**

*NB : Vu le timing, le projet **boulodrome** sera difficilement réalisable sur l'année 2019. Des visites seront à prévoir et des orientations devront être prises.*

- **Tennis**

Projet de développement du TC Quelaines Saint-Gault intègre le projet Equipement.

Une rencontre a eu lieu jeudi 21/02 entre le club, François Bouyer (Conseiller en Dvpt, Ligue PDL) et FG.

Projet de développement finalisé côté club. En attente du projet équipement coordonné par la Municipalité (Projet 2018).

Nouvelles mesures (subvention allouée pour une année, éligibilité des projets en termes d'équipement...)

➤ **Rénovation des courts extérieurs**

- Trois entreprises ont été sollicitées pour chiffrage le plus affiné et comparatif en termes de qualité. Les trois sont QualiSport et seulement deux sont habilitées Plan Qualité Tennis.
- Contacts a été pris avec différentes Mairies les ayant fait travailler (FG).

Souhait du club : Mise à disposition à l'été 2019 pour pouvoir profiter de cette période pour gonfler leurs effectifs. Timing très serré, mais jouable.

NB : L'enveloppe estimée et prévue de 50 000 € en 2018 s'avère beaucoup trop juste, et doit être portée à 70 000 €.

Procédure : MAPA.

**A inscrire au budget : 70 000 €.**

- **WC public – Aire de jeux/Pétanque**

Objectif : Mise aux normes et optimisation de l'espace  
Etude réalisée avec l'appui d'artisans Quelainais.

**Chiffrage en cours.**

**A inscrire au budget : 20 000 €.**

- **Accessibilité-Badges – Bâtiments/Equipements publics**

Rappel : Solutions de fermetures électroniques autonomes.

**Choix des entreprises.** Retour visite Craon (Salto).

Prioriser des bâtiments : Cimetière ? Tennis ?

Chiffrage réalisé sur vestiaires foot (11 000 €).

**A inscrire au budget : 15 000 €.**

- **Salle des Fêtes**

Remplacement des principales **portes** de la salle des Fêtes : Cuisine, porte principale côté parking + porte centrale Boulevard du Stade.

Rappel : Un point **commission de sécurité** pour supprimer le cas échéant une des deux portes sur le boulevard du Stade avait été réalisé par Mr Sertin le 27/12 : **Ok.**

Trois entreprises ont été sollicitées pour un chiffrage le plus affiné possible en vue du budget.

**A inscrire au budget : 12 000 €.**

- **Eglise**

Remplacement des **portes**. Chiffrage réalisé.

*Voir pour aides auprès de Fondation du Patrimoine.*

**Eclairage** : Essai réalisé fin d'année 2018 (PC), avec chiffrage à l'appui.

**Le tout à inscrire au budget : 35 000 €.**

- **Questions diverses – Infos**

Filet pare-ballon Foot - terrain B : **A inscrire au budget : 2 800 €.**

Plein Ciel : Incident Traverse de Bourg « Joyeuses Fêtes ». Prise de contact avec Aurélien Besnard.

**Avoir de 360 € TTC sur location**

Cavernes : Commandes de cavernes passé en urgence (Deux devis : Régereau (2 118 € TTC) et Normand (3 305 € TTC)). **Commande auprès de l'Entreprise Régereau.**

**Parquet salle des Fêtes** : Analyses en cours (Envoi par LDA53 dans un laboratoire spécialisé en Vendée). Résultats sous 1 à 2 mois.

**Bancs – Mefran Collectivités.** Négociation des 4 bancs pour le prix de 2 (FG) : **170 € HT les 4.**

## **2019019 – QUESTIONS DIVERSES**

**Présentation : Laurent LEFEVRE.**

- Echanges sur Déclarations d'Intention d'Aliéner
- Recrutement Julien Joufflineau en remplacement de Pierre Charles, à compter du 11 mars 2019

**Il n'y a plus de questions diverses, la séance est levée à 23 h 10**